

alerte nucléaire
je sais quoi faire !



15465 335 ■ CP

www.distribution-iode.com

0 800 96 00 20 Service & appel gratuits

Code retirant : 74D

07430 VERNOSC LES ANNONAY

Paris, le 17 septembre 2019

Madame, Monsieur,

Votre commune est désormais incluse dans l'aire du Plan particulier d'intervention (PPI) de la centrale nucléaire de Saint-Alban, dont le rayon a récemment été étendu de 10 à 20 km. Le PPI est un dispositif de protection renforcé établi par l'État pour protéger les personnes, les biens et l'environnement face aux risques liés à l'existence de cette installation industrielle. Il se traduit, depuis 1997, par des campagnes régulières d'information et de distribution préventive d'iode. L'extension de ce dispositif à votre commune, décidée par le Gouvernement, permet d'améliorer la réactivité des pouvoirs publics (communes, préfectures, etc.) et de mieux préparer les riverains, dont vous faites partie, à réagir en cas d'alerte nucléaire.

En effet, tout est mis en œuvre pour éviter un accident, mais les pouvoirs publics doivent néanmoins anticiper une telle éventualité. Si de l'iode radioactif était rejeté dans l'environnement, la prise de comprimés d'iode stable serait un des moyens efficaces de protection de la thyroïde.

Les pouvoirs publics font appel à votre responsabilité en vous associant à cette importante action de prévention des risques sanitaires.

Dès à présent et sur présentation de ce courrier, vous êtes invité(e) à retirer en pharmacie (liste jointe au verso) les comprimés d'iode stable nécessaires à votre foyer. Votre pharmacien pourra vous apporter toutes les informations relatives à la prise d'iode stable.

Ces comprimés doivent être conservés de façon préventive. En cas d'alerte nucléaire, l'iode stable doit être pris uniquement si le préfet en donne la consigne. Les modalités de prise des comprimés et les 6 réflexes à adopter en cas d'alerte nucléaire sont détaillés dans le dépliant joint à ce courrier.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.distribution-iode.com et des conseillers sont à votre écoute au 0 800 96 00 20 (appel gratuit) du lundi au vendredi, de 10h à 18h30, et le samedi de 10h à 12h.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Alain Thirion

Le préfet, directeur général
de la sécurité civile
et de la gestion des crises

**Professeur
Jérôme Salomon**

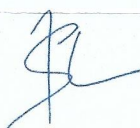
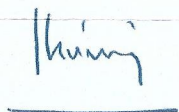
Le directeur général
de la santé

Bernard Doroszczuk

Le président de l'Autorité
de sûreté nucléaire

Carine Wolf-Thal

La présidente
du Conseil national de
l'Ordre des pharmaciens



Clic !

Retour à l'article